



Conseil pour une future location

Par **cecilea**, le 12/12/2011 à 08:15

Bonjour,
j'ai un cdd et mon mari est interimaire mais nous avons un garant le faast(loyer impayes durant la duree du bail,degats immobiliers ect...)est ce qu'une agence immobiliere peut refuser ma candidature alors que nous avons salaire et garanties,si non quels sont mes recours,merci

Par **cocotte1003**, le 12/12/2011 à 12:45

Bonjour, un bailleur peut toujours refuser votre candidature du moment qu'elle n'a pas un caractere raciste, religieux.....l'agence proposera votre dossier mais le proprietaire choisira entre tous les dossiers, cordialement